



N°13
24/06/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°XX

du XX/XX/XXXX »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Mildiou

- Symptômes sur grappes constatés, sans évolution.
- Risque de contamination faible à moyen.

Oïdium

- Présence sur baies en cépages sensibles.
- En parcelle saine le risque se termine avec le stade fermeture.

Erinose

- Présence notable de symptômes sur jeunes feuilles.

















Faits marquants de la semaine écoulée

Les cumuls de pluies ont été variables d'une situation à l'autre. Le maximum enregistré est sur Branceilles avec près de 30 mm sur 4 jours.

Station	lundi 15 juin 2020	mardi 16 juin 2020	mercredi 17 juin 2020	jeudi 18 juin 2020	vendredi 19 juin 2020	samedi 20 juin 2020	dimanche 21 juin 2020	Cumul hebdomadaire
Verneuil	0,5	4,5	2	6	0	0	0	13
Branceilles (radar)	2,9	5,4	5,9	15,3	0	0	0	29,5
Objat	1	4	0	0	0	0	0	5

Prévision pour la semaine du 17 au 23 juin

La semaine s'annonce estivale. Des pluies pourraient tout de même survenir en fin de semaine.

	Date	Mar 23	Mer 24	Jeu 25	Ven 26	Sam 27	Dim 28	Lun 29	Mar 30
19	Température	11-32	14-35	16-34	18-32	18-29	17-29	17-29	16-29
									
87	Température	12-28	16-32	17-32	18-27	17-26	16-26	16-26	15-26
									

Stades phénologiques

Tous les cépages sont au stade fermeture de la grappe. Les parcelles les plus tardives ont la taille 'grain de pois' et vont progressivement engager la fermeture.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

Situation au vignoble

Les parcelles restent globalement saines, même si quelques taches sur feuilles sont observées et/ou déclarées par les producteurs.

Sur grappe des symptômes sont également observés mais sans incidence à ce jour pour les parcelles.

Modélisation (Potentiel système - IFV)

J = 22 juin

Situation de J-7 à J :

Sur les secteurs suivis, des contaminations épidémiques ont été modélisées uniquement sur le secteur de Branceilles le 18 juin, secteur le plus arrosé.

Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Les taches issues de la contamination épidémique du 8 juin à Verneuil-sur-Vienne devraient être visibles cette semaine, mais ne sont pas signalées à ce jour.

Simulation de J à J+10 :

La pression exercée par le mildiou devrait être en baisse sur les secteurs moins arrosés (Verneuil et Objat) mais rester en hausse sur le secteur de Branceilles. Elle devrait toutefois rester encore et toujours à un niveau faible sur l'ensemble des secteurs.

Du fait de la pression faible, les seuils pour engendrer le déclenchement de la modélisation de contaminations épidémiques restent élevés : il faut 25 mm en une fois sur les secteurs d'Objat, Verneuil et Branceilles

Les taches issues des contaminations épidémiques survenues le 18 juin (Branceilles) devraient être visibles à partir du 25 juin.

En cas de nouvelle contamination, le temps d'incubation modélisé est de 5 jours.

Évaluation du risque :

De nouvelles contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'avec une pluie de 225 mm.

Compte tenu des prévisions météorologiques prévues pour cette semaine, le risque de contamination est donc faible pour cette semaine.



Observez votre végétation pour détecter la sortie des premières tâches.

Oïdium (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

Des sorties d'Oïdium sur baie sont relevés sur plusieurs parcelles de Chardonnay, tous secteurs confondus.

Évaluation du risque :

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Mesures prophylactiques : favorisez l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Botrytis (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison (déroulement quasiment optimal cette année) ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles (maîtrise de la vigueur, aération des grappes, bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium).

Évaluation du risque : une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charges importantes, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe.... Et parcelles grêlées éventuellement !

Le prochain stade important dans la gestion de ce bio agresseur est « Fermeture de la grappe ».

Vers de la grappe

Pour rappel :

Le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée. Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permet une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19). En parallèle le vignoble de Branceilles, dans le cadre de son GIEE, et des vigneron indépendants du groupe 30000 mettent en place des pièges alimentaires sur des parcelles complémentaires afin de suivre la présence ou non de ce ravageur sur des parcelles suspectées.

• Situation au vignoble

Pas de capture cette semaine. Le risque est faible.

Flavescence dorée

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place.

La lutte doit être collective pour être efficace. Les dates de traitement sont communiquées par arrêté disponible [ICI](#)

Pour rappel date éclosion de Scaphoideus titanus : 12 mai en CORREZE secteur BRANCEILLES

Autres observations

Des symptômes d'érinose sont toujours signalés avec de nouvelles sorties.
Les maladies du bois (forme lente) s'expriment également de manière notable.

Prochaine publication, le mardi 30 juin 2020

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".